Province de Québec Municipalité de Chartierville

Lundi 2 mars 2015

1. Ouverture de la séance :

Le maire suppléant Denis Dion ouvre la séance à 19 h 00.

Sont présents : les conseillers Vanessa Faucher, Raymond Fournier, Simon Lafrenière et Claude Sévigny. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme est aussi présente.

Absences motivées : Jean Bellehumeur et Louis Désy

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Claude Sévigny, appuyé par Vanessa Faucher d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté:

- 1. Ouverture de la séance.
- 2. Adoption de l'ordre du jour.
- 3. Adoption du procès-verbal du 5 janvier 2015.
- 4. Adoption des revenus & dépenses.
- 5. Rapport du Maire.
- 6. Rapport des comités ad hoc.
- 7. Informations, correspondance & demandes diverses:
 - > Dépôt rapport financier 2014 (Raymond, Chabot, Grant, Thornton)

 - Résolution Aéroport Sherbrooke
 Résolution Fondation CEGEP Sherbrooke
 - > Résolution Envoi MRC liste de vente pour taxes 2014
 - > Résolution Reddition des comptes Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
 - > Résolution Demande d'autorisation à la CPTAQ

 - Résolution AccèsLogis Québec
 Résolution Avril mois de la jonquille
 - > Demandes d'aide financière : Cœur sur la main, La Passerelle, Virage santé mentale, Refuge Notre-Dame des Bois
 - Comité Loisir du Haut-Saint-François nomination conseiller et bénévole
 - Confirmation achat abat-poussière 2015 (Somavrac)
 - > Assemblée générale annuelle Transport du Bonheur inc.
- 8. Période de questions.
- 9. Affaires nouvelles.
- 10.Levée de l'assemblée.

3. Adoption du procès-verbal du 5 janvier 2015 :

15-2538

15-2537

Il est proposé par Vanessa Faucher, appuyé par Simon Lafrenière de reporter l'adoption du procès-verbal du 2 février 2015 à la prochain réunion. Adopté à l'unanimité.

4. Adoption des revenus & dépenses :

15-2539

Il est proposé par Raymond Fournier, appuyé par Claude Sévigny d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du $1^{\rm er}$ au 28 février 2015 pour un total des dépenses d'une somme de 63 014,34 \$ et un total des revenus, avec l'ajout du dernier versement pour la taxe d'accise sur l'essence (TECQ 2009-2013) DE 51 459 \$ qui n'était pas inscrit sur le relevé, d'une somme de 86 434,01 \$. Adopté à l'unanimité.

5. Rapport du Maire:

En l'absence du maire Jean Bellehumeur, Denis Dion informe la population de quelques projets avec un investissement d'environ 20 millions qui créeraient de 15 à 20 emplois concernant l'aéroport de Sherbrooke. Ces projets se rapportent en premier lieu aux pompiers et policiers de Montréal et Québec qui doivent suivre des formations à Chicago concernant des feux ou prises d'otages dans des avions ou encore d'autres projets autorisant de plus gros avions à atterrir à Sherbrooke. Une résolution sera prise à cet effet.

Concernant la fête des bénévoles qui s'est déroulée le 21 février dernier, ce fut un grand succès avec une soixantaine de bénévoles et ce soir un chèque de 700\$ sera remis à la Paroisse en guise de don qui provient en partie des recettes de la soirée pour le bar et une partie des pourboires des deux bénévoles y ayant travaillé.

Fondation du CEGEP, pour laquelle une résolution sera prise. En 2008, la municipalité avait remis un don de 600 \$ en aide aux étudiants du CEGEP. Le maire suppléant Denis Dion explique sa rencontre avec la directrice de la Fondation, Mme Petra Funk, et après discussion avec les membres du Conseil lors du comité de travail il a été proposé que la municipalité s'engage à remettre 200\$ par année pour les cinq prochaines années.

Concernant les pompiers, deux appareils APPRIA (masques avec bonbonne) devraient être remplacés.

Rapport des comités ad hoc :

Claude Sévigny parle du site web qui devrait être complété en avril 2015. Il regarde aussi présentement la façon de présenter un journal avec les informations de la municipalité et des articles que la population voudra bien y présenter. Ce dossier est à suivre

Vanessa Faucher nous informe qu'elle est présentement à étudier la planification de la prochaine fête de la Saint-Jean ainsi que l'épluchette de blé d'inde. Elle nous reviendra avec ses deux dossiers sous peu.

Simon Lafrenière souligne le succès de la présentation de films lors de la soirée Chassomaniak qui s'est déroulée le 7 février dernier. Il a reçu de bons commentaires et espère bien renouveler l'expérience en 2016. Sur un autre sujet, M. Lafrenière a fait acte de présence à la Polyvalente Louis-Saint-Laurent lors de la remise de passeports aux élèves qui font de bonnes actions ; il n'y avait cependant aucun élève de Chartierville.

M. Fournier nous informe qu'il y aura une réunion des bénévoles en avril prochain ; des bénévoles de l'extérieur y assisteront aussi afin de préparer le festival de l'Or qui devrait se tenir à la fin juin le tout dans le but de relancer notre Centre d'interprétation de la mine d'or ; M. Fournier nous parle aussi de ses démarches pour recruter des étudiants intéressés à parle de sciences, minéralogie. Pour ce qui est du Centre d'interprétation de la côte magnétique, le tout se déroulera comme la dernière année qui s'est avérée un grand succès.

6. Informations, correspondance & demandes diverses :

Dépôt rapport financier 2014 (Raymond, Chabot, Grant, Thornton) : Le 23 février dernier, Mme Francine Bergeron de Raymond Chabot est venue présenter les rapports financiers de la municipalité pour l'année 2014. Ces rapports sont disponibles au Bureau municipal pour consultation.

Résolution - Aéroport de Sherbrooke :

Attendu que l'aéroport de Sherbrooke, localisé sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François, est une infrastructure importante avec un potentiel important de contribution au développement économique de la région ;

Attendu que le milieu est plus que jamais engagé dans une stratégie structurée ayant pour objectif que l'aéroport joue le rôle stratégique qu'il doit jouer ;

Attendu que des études solides, financées par le milieu, ont permis d'identifier le secteur de la sureté aéroportuaire comme un créneau d'excellence à haut potentiel ;

Attendu que des joueurs clés de ce secteur se sont montrés intéressés à collaborer au démarrage et à l'exploitation d'un centre spécialisé dédié à ce créneau, tout en validant la pertinence et la viabilité du concept ;

Attendu que les études préliminaires démontrent une rentabilité claire d'un tel centre d'excellence sur le site de l'aéroport de Sherbrooke ;

Attendu que les retombées économiques de ce projet auront des effets bénéfiques sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François, de la ville de Sherbrooke, de même que dans l'ensemble de l'Estrie et une partie du centre du Québec.

À ces causes, sur la proposition de Raymond Fournier, appuyé par Claude Sévigny, il est résolu que la municipalité de Chartierville en collaboration avec la MRC du Haut-Saint-François :

- > appuie le développement du centre en sureté Alerte sur le site de l'aéroport de Sherbrooke, tel que décrit dans le document de présentation déposé ;
- > collabore à l'établissement de ce projet, en soutenant le groupe promoteur et en y investissant toutes les ressources disponibles et utiles ;
- > demande aux différents paliers gouvernementaux, ainsi qu'aux organisations sectorielles ou de développement pertinent, d'appuyer techniquement et financièrement ce projet selon leurs outils et ressources et en appui au montage financier et aux besoins techniques durant la phase de prédémarrage et de démarrage.

Fondation CEGEP de Sherbrooke :

15-2540

15-2541

Attendu que la municipalité de Chartierville a participé à la dernière campagne majeure de financement (2008-2013) pour la Fondation Cégep de Sherbrooke ;

Attendu que des documents explicatifs avec proposition d'engagement on tété envoyés à la municipalité suite à la rencontre de la directrice de la Fondation, Mme Petra Funk, avec le maire suppléant, M. Denis Dion;

Il est proposé par Simon Lafrenière, appuyé par Vanessa Fauchet et résolu à l'unanimité que la municipalité de Chartierville s'engage à verser un montant de 200 \$ par année pour les cinq prochaines années (2014-2018) à la Fondation Cégep de Sherbrooke.

Envoi MRC liste vente pour taxes 2014:

Attendu que l'article 1022 du Code municipal (L.R.Q.A., chapitre C-27.1) oblige la secrétaire-trésorière, au cours du mois de février de chaque année, à préparer une liste de propriétaires endettés envers la municipalité pour non-paiement de taxes ;

Attendu qu'une lettre recommandée a été envoyée aux cinq propriétaires en défaut avant de transmettre la liste de vente d'immeubles à la MRC ;

Attendu qu'il ne reste qu'un seul propriétaire qui est toujours en défaut;

Il est proposé par Raymond Fournier, appuyé par Claude Sévigny d'autoriser la secrétaire-trésorière à transmettre le nom de ce propriétaire pour non-paiement de taxes à la MRC du Haut-Saint-François. Il est aussi résolu de nommer M. le maire Jean Bellehumeur à titre de représentant de la municipalité lors de cette vente qui se tiendra le jeudi 11 juin 2015.

Reddition des comptes - Programmes d'aide à l'entretien du réseau routier local :

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 65 800 \$ pour l'entretien du réseau roulier local pour l'année civile 2014 :

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes subventionnées ;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de Vanessa Faucher, appuyée par Louis Désy, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Chartierville informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Demande d'autorisation à la CPTAQ :

Il est proposé par Raymond Fournier, appuyé par Simon Lafrenière que la municipalité de Chartierville appuie la demande de Mme Ginette Cyr à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, pour la construction d'une résidence sur le lot 5-P aux fins de l'entretien de la terre et les travaux requis par le plan d'aménagement. Adopté à l'unanimité.

Résolution - Abat-poussière :

Ce sujet est reporté à une réunion ultérieure étant que m. Louis Désy n'a pu obtenir de réponse de la municipalité de Newport.

AccèsLogis Québec :

Attendu que partout au Québec des ménages locataires soit des familles, des ainés en perte d'autonomie, des personnes sans-abri ou vulnérables et des personnes seules, ont des besoins pressants de logements de qualité et à prix abordable ;

Attendu que des ménages de notre municipalité de Chartierville ont des besoins de logements abordables ;

Attendu que le programme AccèsLogis Québec permet de réaliser des logements qui répondent à ces besoins ;

Attendu que le programme AccèsLogis Québec a des retombées sociales et économiques vitales dans notre milieu ;

15-2542

15-2543

15-2544

15-2545

Attendu que la reconduction et le financement adéquat du programme AccèsLogis est nécessaire à la poursuite du développement du logement social et communautaire ;

Attendu que le programme AccèsLogis Québec doit être reconfirmé chaque année et que cette situation limite la capacité des milieux à planifier efficacement la réponse aux besoins en habitation, en plus d'être très peu adaptée aux exigences d'un développement immobilier qui implique de nombreux acteurs et sources de financement ;

Attendu que ce manque de prévisibilité ralentit le rythme de réalisation des projets ; plusieurs se retrouvant dans l'attente de la reconduction de ces programme ;

Attendu que le programme AccèsLogis Québec doit tenir compte des différentes réalités et contextes de développement d'un territoire à l'autre ;

Il est proposé par Claude Sévigny, appuyé par Raymond Fournier de :

Demander au gouvernement du Québec de maintenir et de financer adéquatement un programme de développement de logements communautaires acapté aux besoins et aux réalités de l'ensemble du territoire québécois :

Demander au gouvernement de poursuivre sans délai le programme AccèsLogis Québec à long terme et de prévoir dans son prochain budget un plan d'investissements sur 5 ans dans AccèsLogis Québec, permettant la réalisation d'un minimum de 3 000 nouveaux logements par année ;

De transmettre une copie de cette résolution au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Pierre Moreau, ainsi qu'au président du Conseil du Trésor, M. Martin Coiteux et au ministre des Finances M. Carlos Leitao.

Avril, mois de la jonquille :

Considérant que le cancer est la première cause de mortalité au Québec ;

Considérant que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies ;

Considérant que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie ;

Considérant que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public ;

Considérant que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer ;

Considérant que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par las Société canadienne du cancer ;

Considérant que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer ;

Considérant que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie ;

Considérant que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre celle maladie ;

Il est donc proposé par Vanessa Faucher, appuyée par Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité de décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille et que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Demande d'aide financière - Cœur sur la main :

Il est proposé par Vanessa Faucher, appuyée par Raymond Fournier que la municipalité de Chartierville contribue à financer le Cœur sur la main pour un montant de 200 \$. Adopté à l'unanimité.

15-2546

15-2547

15-2548

Demande d'aide financière - La Passerelle :

Il est proposé par Vanessa Faucher, appuyée par Raymond Fournier que la municipalité de Chartierville contribue à financer l'organisme La Passerelle pour un montant de 75 \$. Adopté à l'unanimité.

15-2549

Demande d'aide financière - Virage santé mentale :

Il est proposé par Vanessa Faucher, appuyée par Raymond Fournier que la municipalité de Chartierville contribue à financer l'organisme Virage Santé mentale pour un montant de 50 \$. Adopté à l'unanimité.

Demande de commandite - Refuge Notre-Dame-des-Bois :

Après discussion lors du comité de travail, il a été décidé, d'un commun accord par les conseillers, d'autoriser la secrétaire-trésorière à faire parvenir dix (10) laissez-passer familial pour le Centre d'interprétation de la mine d'Or (saison 2015) à Mme Diane D. Leduc pour leur souper bénéfice qui se tiendra le 14 mars prochain.

Nomination conseiller et bénévole – Comité Loisir du Haut-Saint-François :

Après discussion entre les membres du Conseil, Mme Vanessa Faucher agira comme représentante du conseil municipal au Comité Loisir de la MRC du Haut-Saint-François et c'est M. Simon Lafrenière qui est nommé comme bénévole pour les loisirs.

15-2550

Confirmation achat abat-poussière 2015 (Somavrac) :

Il est proposé par Simon Lafrenière, appuyé par Raymond Fournier et résolu à l'unanimité de retenir la soumission de Somavrac pour l'abat-poussière au taux de 0,294 \$/litre et de réserver au début de juin 2015 pour l'épandage.

Assemblée générale annuelle du Transport du Bonheur Inc.

La secrétaire-trésorière fait lecture d'une invitation pour l'assemblée générale annuelle du Transport du Bonheur Inc. qui se tiendra le mercredi 25 mars 2015 à 19 heures à l'Hôtel de ville d'East Angus.

7. Période de questions :

8. Affaires nouvelles :

9. Levée de la séance :

15-2550

La séance est levée à 19h35 par Vanessa Faucher sous la résolution 15-

Denis Dion, maire suppléant

Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière